

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

### REFERENCES

Portant déclaration sans suite du marché n°2022\_m7236 Approvisionnement en denrées alimentaires pour la ville et/ou le CCAS de Villeurbanne – Lot 12 Pains frais bio

Arrêté n°2022-072

### LE MAIRE DE VILLEURBANNE

VU : Le code général des collectivités territoriales ;

VU : L'article R2185-1 du Code de la Commande Publique;

VU : La consultation relative au marché d'approvisionnement en denrées alimentaires pour la ville et le CCAS de Villeurbanne publiée le 29 avril 2022 et dont la date limite de remise des offres étaient fixée au 30 mai 2022

CONSIDERANT : que conformément à l'article R.2185-1 du code de la commande publique, la procédure peut être déclarée sans suite.

CONSIDERANT : qu'en ce qui concerne le lot 12 Pains frais bio de la consultation visée en objet, les deux offres déposées doivent être déclarées irrégulières puisque l'entreprise SAINT PRIEST PAIN n'a pas fourni de mémoire technique et que l'entreprise L'ATELIER DES SAVEURS a déposé une offre comportant uniquement des fichiers de signature électronique sans aucun contenu lisible.

### ARRETE

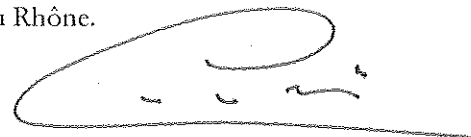
**ARTICLE 1** La procédure relative au lot 12 « Pains frais bio » du marché d'approvisionnement en denrées alimentaires pour la ville et le CCAS de Villeurbanne est déclarée sans suite pour cause d'infructuosité.

**ARTICLE 2** L'ensemble des entreprises ayant déposé une offre sera informée de cette décision.

**ARTICLE 3** Une nouvelle consultation concernant le présent lot sera relancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

**ARTICLE 4** Monsieur le directeur général des services de la ville de Villeurbanne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et transmis à Monsieur le préfet du Rhône.

Villeurbanne, le 06 juillet 2022



Cédric Van Styvendael  
Maire de Villeurbanne

DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES, ASSURANCES,  
COMMANDE PUBLIQUE ET  
PATRIMOINE  
annexe de l'hôtel de ville  
52 rue racine  
métro gratte-ciel  
téléphone 04 78 03 69 42  
télécopie 04 78 03 68 66  
  
adresse postale  
hôtel de ville  
bp 65051  
69601 villeurbanne cedex  
en rappelant le service  
concerné

AR CONTROLE DE LEGALITE : 069-216902668-20220706-ARRDJCOP202207-AR  
en date du 06/07/2022 ; REFERENCE ACTE : ARDJCOP202207